

Montpellier

Notre Ville

N°252
SEPTEMBRE 2001

JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE



Démocratie de proximité

voici les 7 présidents
élus des conseils
de quartier et
leurs bureaux

(cf. dossier p 9-13)



Marie Touchon
Hôpitaux - Facultés



Henri Corré
La Paillade



André Coulet
Les Cévennes



César Canetta
Montpellier Centre



François Ricci
Port Marianne



Jean-Marie Rouquette
Croix d'Argent



Suzanne Audibert
Prés d'Arènes

Concertation 2^e ligne de Tramway

dernière réunion : sous la présidence de Robert Subra

vendredi 14 septembre 2001

17h - mairie - salle des rencontres

Espagne et Associations :

Amigos de Europa 92
540, boulevard Pedro de Luna
Mas Drevon
34070 Montpellier
Tél. : 04 67 47 34 16
Développer les relations culturelles et l'amitié franco-espagnole

Casa de Espana
3, rue Raoul
34000 Montpellier
Tél. : 04 67 58 83 08
Promouvoir les liens culturels parmi la communauté espagnole

Cuadros Ibericos
15, rue de l'ancien Courrier
34000 Montpellier
Contact : Mme. Bernadette Deboudard
Tél. : 04 67 60 48 81
Recherches et interventions artistiques (Danse, Musique, Peinture) sur des thèmes concernant l'Espagne et le Portugal, en vue d'échanges culturels.

Ibèria Cultura
7, avenue de Nîmes
34000 Montpellier
Tél. : 04 67 72 50 70
Culturel et récréatif

Mosaïques Cultures Hispaniques
480, avenue du Major Flandre
Quartier Latin, bât. A1
34090 Montpellier
Tél. : 04 67 61 13 50
Valorisation des expressions, cultures et civilisations des pays de langue espagnole. Assistance éducative, pédagogique et culturelle proposée aux enseignants.

Triana
11, plan Darius Milhaud
34970 Lattes
Contact : Mme. Hermoso
Tél. : 04 67 65 05 64
Développer la culture, les coutumes, les traditions et le folklore espagnol avec la population autochtone

APFEEF Montpellier
F. A. C. E. E. F.
Languedoc-Roussillon
14, rue Leenhardt
34000 Montpellier
Contact : Mr. Eusebio Rojas
Tél. : 04 67 15 57 09

Pena Flamenca Andaluza
"Hijos de Velez"
3, rue Nissolle
34000 Montpellier
Tél. : 04 67 87 34 58
Contact : Bernard Beaudon

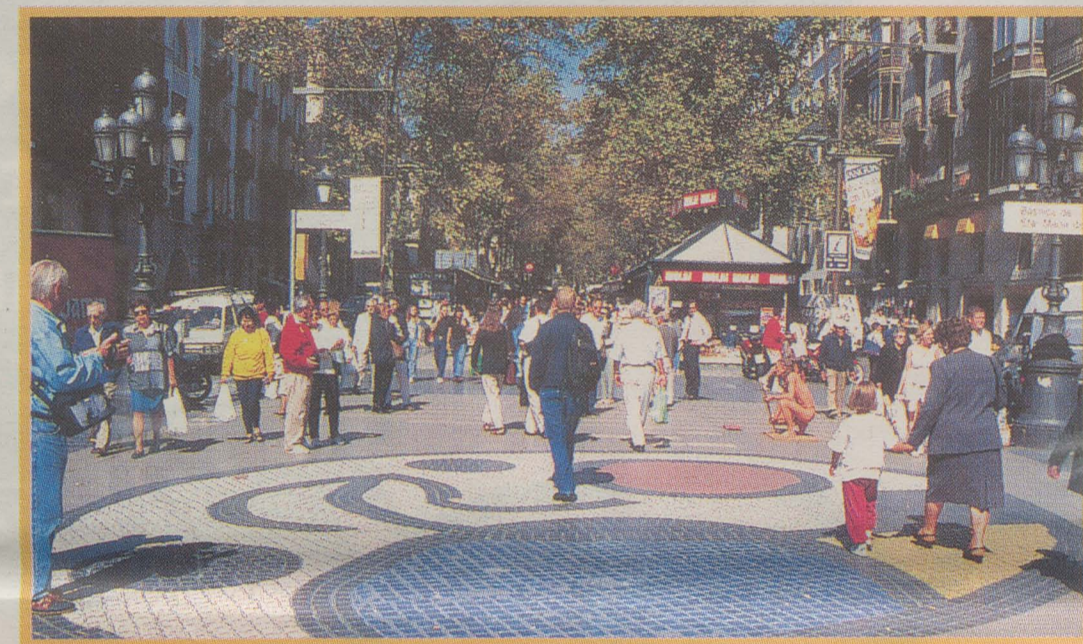
Iberia Cultura
F.A.C.E.E.F. Languedoc-Roussillon
1617, Av. Père Soulas
34090 Montpellier
Contact : Mme. Lopez
Tél. : 04 67 52 16 98

L'Espagne à Montpellier

L'année 2001 aura été marquée par le renforcement des liens entre Montpellier et l'Espagne. Après avoir accueilli les 200 congressistes de la FACEEF en avril dernier, la Ville met au point plusieurs projets qui devraient permettre de prolonger encore ces excellentes relations : renforcement du jumelage avec Barcelone, développement du réseau C6 (avec Barcelone, Palma, Saragosse, Valence et Toulouse), et surtout la mise en place d'un projet de Maison de l'Espagne à Montpellier, qui permettrait le rayonnement culturel, ouvert à un Conseil des Résidents Espagnols, aux associations et à tous les amoureux de l'Espagne dans notre ville. Dès les

mois de septembre et octobre 2001, Bernard Fabre, Maire Adjoint délégué aux Relations Internationales, animera plusieurs réunions de concertation avec tous les acteurs de la vie locale et les associations de toutes les régions d'Espagne : Andalousie, Valence, Castille, Catalogne, Galice, etc... En décembre, des Etats Généraux de l'Espagne à Montpellier, offriront une grande soirée débat, avec une présentation de ce que pourrait être ce grand lieu pour l'Espagne, et une première synthèse des réunions de septembre et octobre...

Pour toutes informations :
Maison des Relations Internationales :
04 67 34 70 05



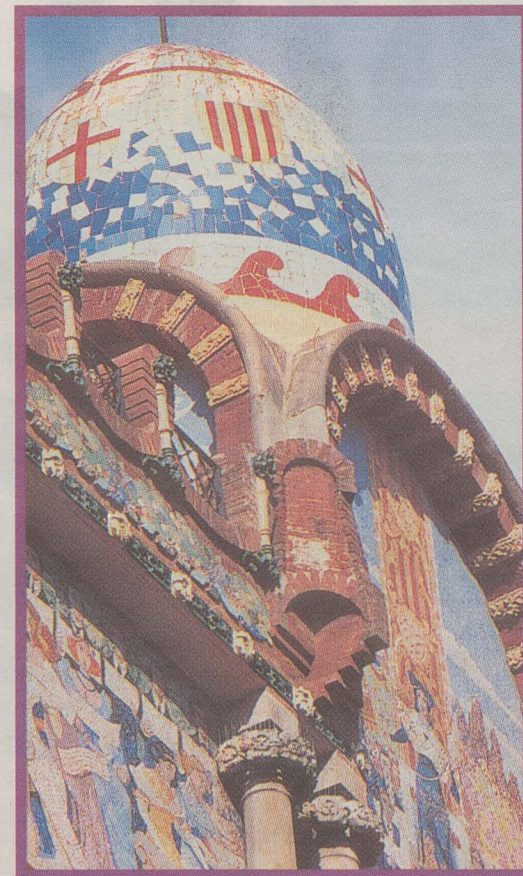
UNE HISTOIRE ANCIENNE :

Montpellier a fait partie du royaume d'Aragon. Jacques 1^{er} (Jayme) le Roi de la reconquête, est né à Montpellier. Ce sont les médecins de Cordoue, Grenade et Valence qui ont fait la renommée de la Faculté de Médecine de Montpellier. L'Espagne, c'était une nécessité pour Montpellier et l'Europe et c'est pourquoi Georges Frèche a milité pour l'entrée de l'Espagne dans la CEE, ce qui lui a valu de recevoir l'Ordre National du Mérite Civil Espagnol

5^e CONGRÈS DE LA FACEEF

Organisé les 7 et 8 avril derniers au Centre Rabelais et à la Maison des Relations Internationales, le cinquième congrès de la Fédération des Associations et Centres Espagnols des Emigrés en France, a accueilli plus de 200 personnes en deux jours. Cette fédération d'associations mène une action dynamique notamment dans le domaine social auprès de la communauté espagnole.

FACEEF Languedoc Roussillon
14, rue Leenhardt - 34000 Montpellier
Tél/Fax : 04 67 92 18 69
Contact : M. Eusebio Rojas



JUMELAGE MONTPELLIER/BARCELONE

C'est en 1963 que les capitales du Languedoc Roussillon et de la Catalogne mettent en place un programme de jumelage aux actions diverses : échanges scolaires, universitaires, centres de formation... Cette collaboration s'est considérablement intensifiée avec l'instauration du Réseau C6 qui a permis notamment une collaboration permanente dans les domaines du transport, de l'environnement et du tourisme.

Info : Maison des Relations Internationales
Tél : 04 67 34 70 05



Tramway : la ligne 1 prend une nouvelle envergure, la concertation se poursuit pour la ligne 2

Mise en service le 3 juillet 2000, la première ligne de tramway de l'agglomération de Montpellier s'apprête à fêter son 20 millionième passager. C'est dire l'ampleur de son succès commercial. Aujourd'hui, après plus d'un an de fonctionnement, ce succès ne se dément pas et ce sont en moyenne plus de 70 000 voyageurs qui, chaque jour, utilisent le tramway.

Pour améliorer encore les infrastructures et les capacités d'accueil de la première ligne, le District (transformé en Communauté d'Agglomération depuis le 1^{er} août dernier), autorité organisatrice des transports urbains, a décidé d'engager un programme d'équipements et d'aménagements complémentaires qui permettront d'améliorer le service rendu à la clientèle. Dressons-en rapidement la liste :

- extension de la ligne 1 Mosson / Odysseum vers l'Est sur 500 mètres environ (réservant la possibilité d'une extension ultérieure au delà de l'autoroute A9 en direction de la future gare TGV et de l'aéroport Montpellier Méditerranée) avec création d'une nouvelle station,

- aménagement, au rythme du développement urbain des secteurs concernés, des trois stations dont la réalisation avait été différée lors de la construction de la ligne 1 : Malbosc, Mondial 98 et Millénaire,

- extension du parking de la station Occitanie à 500 places, réaménagement du parking Euromédecine et équipement du parking Odysseum en vidéosurveillance,

- réalisation d'une couverture définitive des quais de la station Comédie,

- achat de deux rames supplémentaires, ce qui portera le parc à 30 rames au total,

- allongement de toutes les rames de 30 à 40 mètres, ce qui permettra de porter leur capacité de 220 à 320 voyageurs.

Le calendrier de réalisation de ces aménagements est le suivant : études, maîtrise d'œuvre de septembre 2001 à mai 2002, mise en service des premières rames allongées en septembre 2002, mise en service des stations différées à la fin de l'année 2002 (2004 pour la station Millénaire), travaux dans les parkings des stations citées ci-dessus d'avril 2002 à juin 2003 et travaux d'extension de la ligne 1 vers l'Est entre mai 2003 et juin 2004.

Déjà bien engagée sur la voie du succès, la ligne 1 renforcera ainsi son attrait pour offrir une meilleure qualité de service aux voyageurs.

La rapidité avec laquelle les habitants de Montpellier et des communes environnantes ont adopté le tramway illustre l'importance stratégique que revêt la gestion des déplacements dans une agglomération en forte expansion. C'est pourquoi la mise en place du réseau de transports publics se poursuit avec le déroulement de la concertation sur la ligne 2 qui, sur 19 kilomètres, et suivant un axe Nord-Est / Sud-Ouest reliera les communes de Jacou, Le Crès, Castelnaud le Lez, Montpellier et Saint Jean de Védas.

Démarrée depuis plusieurs mois maintenant, la concertation sur la deuxième ligne de tramway de l'agglomération de Montpellier a pour objectif d'associer, de la manière la plus large possible, les habitants de l'agglomération à la définition du tracé de la ligne.

Des expositions et de nombreuses réunions de concertation ont été organisées dans les communes et les quartiers concernés pour que chacun, futur usager ou riverain, puisse poser des questions et apporter des idées. A Montpellier, deux grandes réunions ont par exemple eu lieu, dans la salle des Rencontres de la Mairie, le 21 mai et le 10 juillet derniers. Ces réunions ont permis de présenter aux Montpelliéraines et aux Montpelliérains les différentes variantes d'itinéraires possibles dans le secteur Montpellier Nord, dans le quartier des Beaux Arts, dans le centre ville et dans le secteur Montpellier Sud.

Moments essentiels de dialogue destinés à mieux prendre en compte les besoins des usagers, les réunions de concertation ont été suivies, pour certaines d'entre elles au cours desquelles des demandes avaient été formulées, par l'engagement d'études supplémentaires dont les conclusions permettront d'affiner les choix concernant l'itinéraire de la ligne 2.

Une troisième réunion présidée par Robert Subra, Vice-Président de Montpellier Agglomération et Président délégué de la Commission Tramway, Transports et Déplacements se tiendra le 14 septembre à 17 heures, toujours dans la salle des Rencontres de la Mairie de Montpellier. Les Montpelliéraines et les Montpelliérains sont invités à y participer, ainsi qu'aux autres étapes qui marqueront l'avancée de la concertation sur la ligne 2, jusqu'à la déclaration d'utilité publique programmée pour la fin de l'année 2002.

Bonne rentrée à toutes et à tous.

Georges Frèche
Député-Maire de Montpellier

Les lieux de la concertation

- **Expositions :** Hôtel du District (9h-12h et 14h-19h du lundi au vendredi), Espace TaM Opéra Comédie (14h-19h du lundi au samedi), Mairie de Montpellier (8h30-17h30 du lundi au vendredi).
- **Réunions de concertation le 11 septembre à 17h30 à la maison pour tous Albert Camus, le 13 septembre à 17h30 à la maison pour tous Albert Dubout et le 14 septembre à 17h dans la salle des Rencontres de la Mairie de Montpellier.**

1901 - 2001

La loi sur les associations fête son centenaire

Il a fallu plus de 20 ans de débats houleux et passionnés pour que la liberté d'association soit inscrite dans la loi. Cent ans plus tard, elle est si consensuelle qu'elle en est devenue presque intouchable.

8 SEPTEMBRE Rencontre avec les associations

Pour célébrer l'anniversaire de la loi 1901, la Ville de Montpellier organise une grande journée de réflexion et de concertation avec toutes les associations montpelliéraines, le samedi 8 septembre à la salle des Rencontres, en Mairie de Montpellier. Après une ouverture de la manifestation par Georges Frêche et Christiane Fourteau, adjointe déléguée aux associations, les participants se réuniront en ateliers de travail dont la synthèse sera faite en fin de journée. Au menu des échanges, sept thèmes :

1 - Démocratie de proximité et associations animé par Serge Fleurence

2 - L'esprit et le respect de la loi de 1901 animé par Christiane Fourteau

3 - La bénévolat au 21^e siècle animé par Philippe Saurel

4 - Economie et financement des associations animé par Hélène Mandroux-Colas

5 - Association et patrimoine urbain animé par Michel Passet

6 - Quel destin pour les associations à l'international ? animé par Bernard Fabre

7 - Associations et ville durable animé par Jean-Louis Roumégas

Depuis une vingtaine d'années, le mouvement associatif est en pleine expansion. Modestes ou ambitieuses, les associations s'investissent dans les secteurs les plus divers (sport, consommation, culture, solidarité, éducation, humanitaire, environnement, sanitaire...) et sont devenues des partenaires incontournables des pouvoirs publics. La loi qui permet aujourd'hui à des millions de personnes de se regrouper en toute liberté, autour d'un engagement ou d'une activité, est née il y a cent ans. Le vent de liberté qui souffle en France à la fin du 19^e et au début du 20^e siècle s'est traduit par l'adoption de nombreuses lois allant dans le sens d'une plus grande démocratie : lois sur l'instruction (l'école publique, laïque, obligatoire), la liberté de la presse, le droit syndical, les coopératives, la mutualité... La loi sur la liberté d'association, adoptée le vendredi 28 juin 1901 par les forces progressistes de l'époque, avec 313 voix pour et 249 voix contre, s'inscrit dans cette mouvance.

LE FRUIT D'UN COMBAT POLITIQUE DE PLUS D'UN QUART DE SIÈCLE

Cette loi, promulguée le premier juillet 1901, est l'aboutissement d'une longue et laborieuse genèse, plaçant la laïcité au cœur des débats.



Pierre Waldeck-Rousseau, ministre de l'intérieur, est l'homme clé de ce combat. En 1884, député radical d'Ille-et-Vilaine, il fait voter une loi consacrant le droit syndical. Dans la foulée il soumet au Sénat, un texte, révolutionnaire pour l'époque, sur la liberté d'association. Sans succès. Le code pénal de l'époque prévoyait que "nulle association de plus de 20 personnes (...) ne pourra se former qu'avec l'agrément du gouvernement, et sous les conditions qu'il plaira à l'autorité publique d'imposer à la société". Plus d'une trentaine de tentatives législatives sont ainsi rejetées. En novembre 1899, devenu président du Conseil, Waldeck-Rousseau dépose un projet de loi relatif au contrat d'association, conformément à ses promesses électorales. Deux ans plus tard, la loi est votée, mettant fin à une trentaine d'années de débats extrêmement virulents.

Cette loi ne donne pas naissance aux associations, le phénomène associatif existe en effet depuis la plus haute Antiquité. Mais elle donne au citoyen la liberté, nouvelle et absolue, de s'associer avec des personnes de son choix pour un objectif librement défini, sans autorisation préalable et en dehors de tout contrôle de la puissance publique.

Les deux premiers articles de la loi contiennent l'essentiel des dispositions :

Art. 1 - L'association est la convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun d'une façon permanente leurs connaissances ou leur activité dans un but autre que de partager des bénéfices. Elle est régie, quant à sa validité, par les principes généraux du droit applicables aux contrats et obligations.

Art. 2 - Les associations de personnes pourront se former librement sans autorisation ni déclaration préalable, mais elles ne jouiront de la capacité juridique que si elles se sont conformées aux dispositions de l'article 5 (déclaration publique de son existence).

UN FRANÇAIS SUR DEUX FAIT AUJOURD'HUI PARTIE D'UNE ASSOCIATION

Depuis 100 ans, on peut distinguer trois grandes périodes dans l'histoire du mouvement

9 SEPTEMBRE Antigone des associations

Le 9 septembre, de 9 heures à 19 heures, dans une ambiance de fête, les visiteurs trouveront, en un lieu unique, toute la documentation sur les activités des associations de la ville. Plus de 1000 associations tiendront en effet un stand dans le quartier d'Antigone, entre la place Paul Bec et les berges du Lez pour la 21^e édition de l'Antigone des associations. Pour les associations, c'est l'occasion de se faire connaître, de recruter bénévoles et adhérents avec lesquels partager leur passion ou leur engagement. Pour les Montpelliérains désireux de s'investir dans des domaines multiples, c'est la possibilité de faire leur choix parmi un très large éventail d'activités, choix d'autant plus facile que les associations sont regroupées par thèmes. Trouver un club de judo, de rago argentin ou de bébés nageurs, une chorale, un cours de japonais ou un cycle de conférences, une association de consommateurs, de chômeurs ou de défense des droits de l'homme, s'investir dans une action de solidarité nationale ou internationale... Toutes vos aspirations trouveront là un débouché. La Mairie, les Maisons pour tous, le service des sports, les grandes structures culturelles (théâtre, orchestre, opéra, danse, festivals) seront également présents à Antigone le 9 septembre. Et si vous avez de jeunes enfants, vous pouvez les déposer à la halte-garderie de la Coupole. Un personnel qualifié s'en occupera pour vous permettre de prendre tranquillement vos repères dans le foisonnement de la vie associative montpelliéraine.

associatif, calquées sur les évolutions politiques et sociales de la France. Au départ, les bonnes œuvres et sociétés de bienfaisance, héritières de l'Eglise, forment l'essentiel du contingent des associations. Une deuxième vague, vers 1936, au moment du Front Populaire et des congés payés, est issue du monde ouvrier, du monde enseignant et des syndicats. L'après-guerre, avec le baby-boom, l'urbanisation, le développement économique, est marquée par l'apparition d'associations sportives, scolaires, culturelles. A l'heure actuelle, le nombre des associations explose, traduisant un besoin de proximité, de lien social, le souci du patrimoine, de la nature, de l'action humanitaire, le développement des activités culturelles : des milliers de bénévoles porteurs de valeurs forment un tissu vivant qui allie à la quête de soi le désir d'aider ses semblables. Aujourd'hui on compte en France 700 000 associations et il s'en crée 60 000 par an. Un français sur deux y cotise et plus de 10 millions de bénévoles se dévouent dans les associations. Le centenaire a encore de belles années devant elle.



Le paysage associatif montpelliérain

Tour d'horizon avec Christiane Fourteau, adjointe au maire, déléguée à la vie associative et à la convivialité.

Quelles relations la Ville de Montpellier entretient-elle avec son tissu associatif ? Elles sont excellentes, si l'on juge de la richesse et de la diversité des associations présentes sur la Ville, comme on peut en juger chaque année à l'occasion de l'Antigone des Associations qui rassemble plus de 1000 associations œuvrant dans tous les domaines de la vie quotidienne...

Quelles sont les aides de la Ville aux associations ?

Elle sont de plusieurs sortes. Il y a d'abord le prêt de locaux et de salles mis à disposition des associations pour la tenue de leurs activités, l'organisation d'assemblées générales ou autres manifestations. Pour mémoire, 120 associations sont actuellement hébergées dans des locaux dispersés sur différents quartiers. Près de 350 associations ont des permanences ou des activités dans les Maisons Pour Tous de la Ville. Sans oublier plus d'une centaine d'associations qui bénéficient de créneaux horaires dans différentes structures sportives municipales, comme les piscines et les gymnases... Le prêt de matériel et la mise à disposition par les services du protocole de la Mairie de chaises, estrades, tables, barrières, constitue un autre volet très important de l'aide apportée aux associations. L'attribution de subventions, dont bénéficie actuellement près de 600 associations, sur la base de leur rapport d'activité, constitue bien sûr, une aide très conséquente. Le financement des associations, qui s'exerce dans un cadre très strict, fera l'objet d'une

conférence lors de la rencontre organisée le 8 septembre en Mairie.

Y a-t-il encore une place pour le bénévolat au 21^e siècle ?

Je crois que le bénévolat est le garant d'une certaine forme d'esprit. Un certain nombre d'associations déposent des demandes de subventions, non pour proposer des actions, mais pour pouvoir payer les professionnels qu'elles utilisent. Or, ce n'est pas le rôle des associations. Les subventions qui sont versées par la Ville, doivent être simplement des subventions qui permettent le fonctionnement de l'association, elles peuvent permettre par exemple de couvrir les frais de secrétariat, de courrier, etc... Les associations qui ont recours à des professionnels doivent trouver d'autres formes de financement. Le bénévolat est donc une notion extrêmement importante dans la gestion des associations. Je crois que ça doit rester une des forces de la loi. C'est un problème de philosophie. La population française, au sein des associations, est capable de faire abstraction de l'idée de profit, et de mettre son savoir à la disposition des gens qui en ont besoin...

Un véritable partenariat ?

Plus que de simples relations de confiance, c'est en effet un véritable partenariat que la Municipalité actuelle a entretenu dès l'origine avec le tissu associatif actif sur la ville. Les responsables des associations sont considérés comme des interlocuteurs privilégiés par les Services Municipaux, com-

me par les élus. On le voit régulièrement à l'occasion des réunions de quartier, où se retrouvent non seulement des personnes venues de leur propre initiative, mais aussi des représentants d'associations, des comités de quartier, des groupements de locataires ou de propriétaires, autant d'individus regroupés qui veulent faire avancer les choses dans leur quartier, montrer qu'ils sont des interlocuteurs valables. Il est plus facile pour une ville de travailler avec des associations qu'avec des individus, qui ne représentent qu'eux-mêmes et qui ne voient pas forcément l'intérêt de la chose publique, alors qu'une association est garante au moins de l'intérêt d'un groupe de personnes à l'échelle d'un quartier ou de la ville...



L'Antigone des associations : un temps fort de la vie associative montpelliéraine

JOURNÉE "EN VILLE, SANS MA VOITURE !"

Le samedi 22 septembre, la Ville de Montpellier s'associe à la 4^e édition de la journée nationale "En ville, sans ma voiture !". Le centre historique de la ville (100 hectares) sera entièrement réservé aux piétons, vélos et transports en commun. Les bus et le tramway seront gratuits le 22 septembre sur tout le réseau TaM. De nombreuses animations permettront de participer pleinement à cette vaste opération de sensibilisation. Par ailleurs, cette année, la journée vélo aura lieu également le 22 septembre (départ à 10h30 du domaine de Grammont, repas tiré du sac sur l'Esplanade et arrivée vers 16h30 au domaine de Grammont).

L'EURO DANS LES ÉCOLES

Dans le cadre de la préparation au passage à l'euro, la ville de Montpellier a souhaité mettre à la disposition des écoles élémentaires (classes du CP au CM2) des nouveaux livres de mathématiques avec mention des prix en euros. Une subvention spéciale de 600 000 F (91 469,4 euros) a été votée pour alimenter la caisse des écoles. Cette somme permettra l'achat de près de 10 000 manuels scolaires.

"DES CAHIERS, DES CRAYONS" POUR LES ÉCOLIERS D'HAÏTI

Solidarité Laïque et Camif Solidarité s'associent et lancent l'opération "un cahier, un crayon", grande collecte de matériel scolaire neuf (cahiers, crayons, gommes, stylos) dans les écoles françaises du 6 septembre au 25 octobre 2001 au profit des enfants d'Haïti. Cette opération se terminera par un tirage au sort effectué au salon de l'Éducation qui se tiendra à Paris du 21 au 25 novembre. Des prix seront attribués aux classes solidaires (dont un ordinateur multimédia). Les bulletins de participation sont disponibles auprès de Solidarité Laïque, 22, rue Corvisart 75013 - Paris. Tél. : 01 45 35 13 13, Email : uncahier.uncrayon@solidarite-laïque.asso.fr

"J'AIME LA TÉLÉ"

S'il se passe quelque chose dans votre quartier, dans votre rue, dans votre immeuble, si vous souhaitez être le sujet d'une rubrique, si vous réalisez vous-même des films, des fictions, des documentaires, des reportages... N'hésitez pas à contacter "J'aime la télé". Siège : 2, rue Marceau. Tél. : 04 67 92 02 56 ou perso.wanadoo.fr/jaimela-tele ou latele@online.fr

DES BÉNÉVOLES POUR L'EURO EN MAINS

Le projet Eurovision a pour objectif d'apporter aux citoyens déficients visuels une formation pratique afin de se familiariser à la nouvelle monnaie pour le 1^{er} janvier 2002. L'équipe départementale de ce projet recherche des animateurs bénévoles, handicapés ou non, pour une journée nationale de formation le 13 octobre 2001. Renseignements : 04 67 47 19 27 (M. Martinez).

S.O.S. AMITIÉ LANGUEDOC-ROUSSILLON FÊTE SES TRENTE ANS

Le poste de S.O.S. Amitié Languedoc-Roussillon fêtera les 12 et 13 octobre 2001 le trentième anniversaire de sa fondation. L'événement sera marqué par deux manifestations publiques : le 12 octobre, à 20h30, concert "chorale et flûtes à bec" en l'église Sainte Bernadette et le 13 octobre, à la salle Rabelais, projection-débat à 15h30 et conférence par le professeur Touchon, doyen de la Faculté de Médecine, sur le thème de "L'Homme seul". L'entrée à ces manifestations est libre et gratuite.

LE TRAIN DE L'EURO

Une initiative du Conseil de l'Ordre des Experts-Comptables : le Train de l'Euro qui accomplit une tournée en France, du 3 au 26 septembre prochain, s'arrêtera en gare de Montpellier, le samedi 22 septembre, à partir de 10 heures, et jusqu'à 20 heures. L'objectif : sensibiliser les commerçants, artisans, chefs d'entreprise, TPE, PME, associations, professions libérales et agriculteurs, de l'importance du passage à l'euro avant décembre 2001. Info : 01 41 18 85 55



10 ANS APRES SA DISPARITION
Hommage au professeur
Jacques Mirouze

Par Jacques Bringer, Société d'histoire de la médecine

"Regardons le visage de Monsieur Mirouze, rappelons-nous sa silhouette et sa voix et nous saurons ce qu'il avait d'irremplaçable..." c'est ainsi que le Professeur Roger Assan, le plus brillant universitaire de sa génération dans la discipline des Maladies Métaboliques et endocrinologiques, évoquait en 1992, un an après sa mort, la mémoire de ce grand personnage de la diabétologie internationale. En écho, près de 10 ans plus tard, c'est effectivement son visage et sa voix qui me reviennent. Rappelez-vous aussi ses enjambées, son sourire malicieux et son humour en toute occasion. Vous le voyez, finalement nous n'avons rien oublié de lui !

Qu'a-t-il encore en mémoire ? Son imagination, la vivacité de sa pensée formulée de façon simple, adaptée à son auditoire et comprise par tous. Ou encore son charme, ce charisme que rien n'altérerait, pas même un acharnement au travail de tous les instants de sa vie. Rassembler plutôt que diviser, agir de façon positive plutôt que s'attarder à critiquer, à regretter, telle était sa devise. Ainsi, il déjouait les oppositions les plus fermes et trouvait une issue aux conflits les plus durs. Lorsque des propos de jalousie ou de médisance lui étaient rapportés, il ne s'y attardait guère et en souriait même car il en était déjà à un autre projet, à une nouvelle action, il avançait... En le côtoyant jours après jours, nous étions tous fascinés par sa capacité à tirer des individus le meilleur d'eux-mêmes. Patron exigeant, certes, mais revigorant, il ne demande à ses élèves que ce qu'ils peuvent donner mais tout ce qu'ils peuvent donner !

Toujours attentif à l'émergence des nouvelles générations, ses précieux conseils sont très présents à ma mémoire, nous les évoquons souvent encore entre universitaires aujourd'hui : "Quand vous avez un nouvel interne disait-il à ses collègues et collaborateurs, faites-lui donc faire un exposé d'une heure en public, vous verrez s'il sait enseigner, et ce avant de lui donner la place de chef de clinique ou encore "Si un collaborateur ne peut se lever tôt, eh bien laissez-le se lever tard ! Il rattrapera mille fois, de la façon dont il sait faire, ce que vous attendez de lui".

Pas une seule fois en présidant aujourd'hui un jury de thèse, je ne peux oublier ce qu'il me disait du Serment d'Hippocrate, alors tourné en dérision par certains médias : "Il n'y a pas à demander aux impétrants de prêter le serment d'Hippocrate il y a uniquement à leur recommander de le lire car il est en usage dans cette maison. Ensuite, il dépend d'eux, et d'eux seuls, de savoir s'ils l'appliqueront". Il y avait là toute la nuance, toute la finesse du respect du choix de l'autre sans jugement mais en lui donnant l'occasion de réfléchir au sens de ce serment, en présence de ses maîtres et de sa famille, dans un moment d'émotion particulière. Le respect de l'autre et de ses choix, la lucidité sans agressivité de son jugement nous a tous marqués. Derrière lui, il suffisait que ses élèves veuillent bien le suivre pour qu'ils existent car il les faisait exister. Encore fallait-il ne pas s'essouffier à être confronté à cette activité incessante de l'esprit, à cette

curiosité intellectuelle et à cette inébranlable foi dans le progrès des hommes et des techniques, mais des techniques au service des hommes.

Homme libre, cultivé, grand lecteur à la moindre occasion il faisait sienne la citation de René Char "Impose ta chance, sers ton bonheur, va vers ton risque, à te regarder ils s'habitueront". Monsieur Mirouze était ambitieux dans le bon sens du terme, c'est à dire sans vanité aucune. Comment d'ailleurs ne pas avoir d'ambition avec de telles capacités de travail, d'organisation, avec cette aptitude créatrice et cet ascendant naturel sur les autres. Il a sublimé sa carrière et a atteint les sommets, sans changer le moins du monde son accent. Président de la Conférence Nationale des Présidents d'Université, Homme de l'Année dans le domaine de la médecine, Docteur Honoris Causa de nombreuses universités étrangères... Je m'arrêterai là ! Il a rejoint les plus grands dans le patrimoine de notre Ecole de Médecine.

Esthète, bon vivant, convivial, chacun aimait être à sa table où sa gaieté et ses talents de conteur écartaient tout risque d'ennui. Mais la qualité la plus remarquable de Monsieur Mirouze était sa prévenance, sa gentillesse, illustrée par son incapacité à avoir la moindre rancune et plus encore à son accessibilité à tous alors que ses fonctions l'amenaient à côtoyer les plus grands. Jules Renard, un écorché à la plume acérée, dit un jour qu'il n'avait dans sa vie que trop préféré les intelligents aux gentils. Mais qu'en bout de compte, il mettait les gentils au-dessus de tous les autres. Nous, ses élèves, nous n'avons pas eu à choisir, car Monsieur Mirouze était les deux. Il réunissait, en effet, ces deux traits, indispensables à la qualité de l'échange... Ce qui reste en mémoire quand le temps estompe les souvenirs. Discret et courageux dans l'adversité et il n'en a pas été épargné. Digne dans la souffrance, lui dont le seul médicament avait été jusque là l'aspirine. D'une courtoisie sans faille avec le personnel soi-

gnant qui l'accompagnait jusqu'à ses derniers jours, il ne se départit jamais de ses choix et de son style de vie même quand la maladie survint et quand la mort, qu'il regardait en face, approchait.

Lorsque, harassé mais n'en laissant rien paraître, il disait simplement : "Le soir, je croule sous le poids du travail que je n'ai pu faire". Mais aussi : "Le bonheur, voyez-vous, c'est une journée où il ne se passe rien" ajoutant "mais on ne le sait que le lendemain lorsqu'il se passe quelque chose".

Comment ne pas être imprégné de cette personnalité hors du commun, quand on a eu la chance de le rencontrer sur son parcours. Si 10 ans après sa disparition, aucun de ses élèves ne peut évoquer sa mémoire sans le faire précéder d'un "Monsieur" déférent, c'est que son message va bien au-delà du grand médecin, de l'universitaire d'exception, du pionnier de la néphrologie et de la diabétologie moderne et de ses 981 publications. En effet, nous ne respectons pas seulement Monsieur Mirouze, nous ne faisons pas que l'admirer, nous l'aimons.

Nous avons aujourd'hui, à notre manière, poursuivi le chemin qu'il nous a incité à suivre. Nous savons ce que nous lui devons, ce qu'il nous a insufflé sur l'avenir de ces techniques innovantes du traitement des diabétiques, que nous appliquons aujourd'hui avec succès. Et puisqu'il croyait à la pérennité de l'esprit, je me dis qu'il doit quelque part se réjouir que la trace essentielle qu'il nous a laissée ne se soit pas effacée. Finalement, ce que m'a appris Monsieur Mirouze, je le transmets, je crois souvent à mon insu, à mes collaborateurs, à mes élèves.

Voilà le message indélébile d'un homme imprégné de la culture méditerranéenne, de son humanisme et qui a su sublimer sa vie, épaulé par sa femme Simone Linières-Mirouze dont l'intelligence fine, la capacité d'adaptation guidée par l'amour ont joué un grand rôle dans l'harmonie de son destin.

Jacques Bringer



La place Jacques Mirouze

Démocratie de proximité

"Les 7 conseils de quartier sont en place"

Les conseils de quartier ont été mis en place au cours de réunions de concertation qui se sont tenues dans les 7 quartiers de la ville entre le 4 et le 11 juillet. Ces conseils s'inscrivent dans le droit fil de la politique de démocratie de proximité mise en œuvre depuis des années à Montpellier : réunions de quartier annuelles pour préparer avec la population les grandes lignes du budget, auxquelles assistent en moyenne 300

à 400 personnes dans chaque quartier ; la commission Montpellier au quotidien, qui réunit tous les mois l'ensemble des comités de quartier, permet de répondre aux petits problèmes de la vie de tous les jours dans les quartiers ; le Numéro Vert qui enregistre et traite immédiatement près de 500 appels par mois ; le site Internet de la Ville qui est un formidable outil de communication entre les élus et la population. Les hommes et les femmes, qui se sont engagés dans l'aventure et ont accepté de présider les conseils de quartier, travaillent de manière bénévole depuis des années et sont des personnes reconnues dans leur quartier. Ils ont été élus très massivement par les autres associations du secteur. Tous font preuve du même dévouement et du même esprit d'ouverture et de rassemblement.



Serge Fleurence, adjoint au maire délégué à la mise en place des Conseils de quartiers et à la vie quotidienne et Valérie Arnal, responsable du service, aux côtés de Georges Frèche.



CONSEIL DE QUARTIER Hôpitaux - Facultés

Présidente TOUCHON Marie Présidente de l'association Les Ateliers d'Aiguelongue	BALBOA-JABLONSKI Josette Présidente de l'Amicale des locataires de la Justice	DUPRE M. Président de l'Association Loitissement Aiguelongue	RUBIO Bernard Président des Eclairseuses et Eclairseurs de France - Montmaur
Vice-présidents GAUFFIER Christian Président du Comité de Quartier Nord	THUIN Vincent Président de l'Association des riverains de la Justice	VAYSSET Robert Président de l'association ADEQUA	MALRIEU Myriam Présidente de l'amicale des locataires d'Aiguelongue



Marie Touchon SOLIDARITÉ ACTIVE AVEC LES HABITANTS DU QUARTIER

Pour avoir arpenté comme infirmière pendant 20 ans le quartier de l'Aiguelongue, Marie Touchon a une excellente connaissance du secteur et de ses habitants. Son métier lui a donné l'occasion de rencontrer pas mal de familles en difficulté qui affrontaient leurs problèmes avec beaucoup de courage et de dignité. L'expérience marque, et quand cette jeune grand mère arrête son activité libérale, c'est pour s'occuper des enfants du quartier dans le cadre d'une association de soutien scolaire, "Les Ateliers de l'Aiguelongue". Elle intervient aussi, comme bénévole toujours, au sein d'une association qui s'occupe de personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer.

Aujourd'hui, elle vit son élection à la présidence du conseil de quartier comme une aventure : "Le rôle d'un conseil de quartier, c'est de faire l'interface entre les associations, les habitants du quartier et la Ville. L'objectif n'est pas de gérer le quotidien mais de faire émerger les problèmes importants et de voir avec la Mairie comment on peut les résoudre. C'est finalement un rôle très constructif. Peut-être pas facile ; il faut réunir des gens qui ont des préoccupations et des objectifs différents, apprendre à se connaître et trouver des axes de travail forts, communs. C'est tout un travail d'équipe à mettre en place". Mais Marie Touchon ne brasse pas du vent. On sent quelle aime les choses concrètes. Ses qualités d'écoute et son sens de l'efficacité sont autant d'atouts pour réussir dans ce nouveau rôle fédérateur, rassembleur. Sa fibre sociale la pousserait à classer parmi les priorités le travail en direction des jeunes et des personnes âgées. Mais c'est l'équipe qui en décidera : "J'ai déjà contacté toutes les personnes qui vont faire partie du bureau et j'attends beaucoup d'elles. C'est ensemble que nous définirons les axes de travail".

Conseil de quartier Hôpitaux - Facultés
Vote pour l'élection du président du conseil de quartier

Candidate : Marie Touchon, présidente de l'association Les Ateliers d'Aiguelongue

ADEQUA ABSENT : Amicale des locataires de la cité Aiguelongue POUR ; Amicale des locataires de la cité Justice POUR ; Association des Résidents de la cité des Pins POUR ; Association des riverains de la Justice POUR ; Association du Loitissement Aiguelongue POUR ; Clair Logis POUR ; Comité de Quartier Nord POUR ; Eclairseuses et Eclairseurs de France - Montmaur POUR ; La Belle Vie ABSENT ; La Calebasse POUR ; La Pasquière POUR ; Le Babab ABSENT ; Le Cœur à Rire ABSENT ; Leenhardt pétanque ABSENT ; Les Amis du Val de Lunaret POUR ; Les Ateliers d'Aiguelongue POUR ; Les Bastides ABSENT ; Montpellier Tae Kwon Do ABSENT ; MUC Football POUR ; Relais parental des Lilas POUR

CONSEIL DE QUARTIER Montpellier Centre

Président CANETTA César Président de l'ASBAM Omnisports	BEUVELET Sonia Présidente du Comité de quartier Saint Roch et cœur de Ville	GELY Jean Louis Président de l'Association pour le développement et cadre de vie quartier Brousse/Saunerie/Laissac/St Denis (APCA)	PIERROT Robert Président de l'Association des Résidents d'Antigone
Vice-présidents ANSELMO Ida Présidente de l'Association Nouveau Ste Anne	D'ANDOUQUE Arnaud Président de l'Association des Habitants du Nord Est de l'Ecusson	PEREZ Bernard Président du Comité de quartier St François/Place Carnot	PONSONNAILLE Olivier Président de l'Association des commerçants des Aubes
		BASCOUL Simone Présidente Consommation Logement Cadre de Vie	

Conseil de quartier Montpellier Centre
Vote pour l'élection du président du conseil de quartier

Candidat : César Canetta, président de l'ASBAM Omnisports

A cœur ouvert POUR ; Arceaux Vie Active ABSTENTION ; ASBAM OMNISPORTS POUR ; Association de Défense des Locataires de la Cité Gély POUR ; Association de la Rue Avenirin ABSENT ; Association de quartier Les Aubes/La Pompignane POUR ; Association des Commerçants d'Antigone POUR ; Association des Commerçants de l'Écu POUR ; Association des Commerçants de la rue Méditerranée POUR ; Association des Commerçants des Aubes POUR ; Association des Commerçants du Pont Juvénal POUR ; Association des Copropriétaires de Dom Bosco POUR ; Association des Habitants du Nord Est de l'Ecusson POUR ; Association des Locataires de la Cité St Roch POUR ; Association des Locataires des Aubes ABSENT ; Association des Résidents d'Antigone POUR ; Association des riverains et résidents de l'école de droit ABSTENTION ; Association internationale Saint-Roch de Montpellier POUR ; Association Nouveau Sainte Anne POUR ; Association PAVE REFUS DE PRENDRE PART AU VOTE ; Association pour le développement et cadre de vie quartier Brousse/Saunerie/Laissac/St Denis (APCA) POUR ; Attitude ABSENT ; Bien vivre au Courreau et au Plan Cabannes ABSENT ; Boules des Aubes ABSENT ; Boule Train REFUS DE PRENDRE PART AU VOTE ; Centre Animation Culturel Quartier St François ABSENT ; CLAPAS Pétanque POUR ; CLERONDE-GAMBE REFUS DE PRENDRE PART AU VOTE ; Comité de Quartier Beaux Arts/Pierre Rouge REFUS DE PRENDRE PART AU VOTE ; Comité de quartier Pasquier/Jean Monnet POUR ; Comité de quartier St François/Place Carnot POUR ; Comité de quartier St Roch et cœur de Ville POUR ; Consommation Logement et Cadre de Vie POUR ; Drôle de Figue REFUS DE PRENDRE PART AU VOTE ; Entente Montpellier Athlétisme POUR ; Entente sportive bouliste ABSENT ; Foot Figuerolles POUR ; Gipsy Catalans POUR ; Jean Monnet Antigone Pétanque POUR ; Les Amis du Musée Fabre ABSENT ; Les Amoureux de Candolle POUR ; Les Moustachus ABSENT ; Pari du Jeu de Paume POUR ; Rimbaud Pétanque POUR ; Stade Lunaret ABSENT ; VICOMEDIE POUR



César Canetta dit "Rino" LA MÉMOIRE DU QUARTIER DES BEAUX-ARTS

César Canetta, le président du club omnisports des Beaux-Arts, a hérité de ses origines italiennes un caractère jovial et passionné. Dès son installation dans le quartier des Abattoirs voilà plus de 50 ans, il met sa fougue et son esprit de convivialité au service des autres.

C'est en 1958 que l'ASBAM, Association Boucherie-Alimentation de Montpellier, voit le jour. Dans le quartier à cette époque tout le monde travaille pour les abattoirs. "Rino", qui est alors comptable dans une grande boucherie, est sollicité par ses collègues de travail, pour créer un club de foot corporatif. C'est le début d'une grande aventure.

Au fil des ans le quartier évolue, les abattoirs disparaissent et le quartier s'appelle désormais Beaux-Arts, du nom de l'école qui s'y est installée. Le petit club de foot des garçons-bouchers s'étioffe et intègre de nombreuses autres activités : cyclotourisme, volley, pétanque etc. C'est devenu une véritable institution dans le paysage sportif montpelliérain et César Canetta se félicite d'accueillir chaque mercredi plus de 400 enfants.

pour des activités sportives. Plus de 40 ans après, César Canetta reste l'âme et la cheville ouvrière du club, avec toujours plus d'allant. Il continue comme auparavant à lui consacrer sa vie et ne compte pas les heures qu'il y passe. En reconnaissance de son œuvre, le ministère de la Jeunesse et les Sports vient de lui décerner sa médaille d'or.

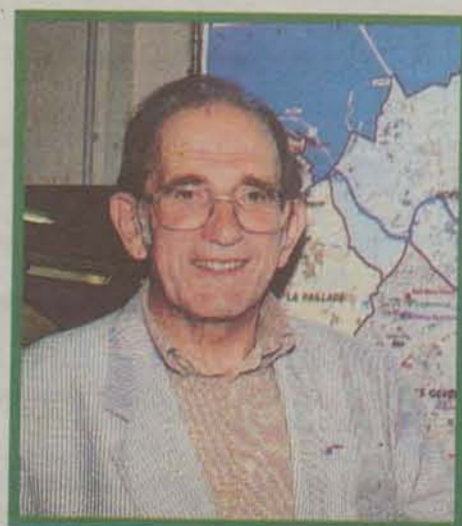
Véritable mémoire d'un quartier qui s'est métamorphosé, il vit tourné vers l'avenir et entretient des rapports privilégiés avec les gens du quartier, les anciens comme les nouveaux. "Ce quartier, je le connais bien, c'est un peu mon domaine. J'ai vécu aux Aubes, aux Beaux-Arts, mais aussi à Boutonnet. Il compte près de 70 000 habitants et pourtant, c'est encore un quartier "à l'ancienne" où des liens quasi familiaux se sont tissés. Le conseil va nous permettre de faire avancer beaucoup de projets et ce n'est pas ce qui manque. Comme créer un marché par exemple. Pour cela tous les habitants du quartier seront associés, entendus et leurs doléances répercutées". César Canetta a bien l'intention de mettre la même passion qui l'anime depuis un demi siècle dans ses nouvelles fonctions. Nul doute que son esprit fédérateur lui permettra d'animer le conseil de quartier avec efficacité.

pour des activités sportives. Plus de 40 ans après, César Canetta reste l'âme et la cheville ouvrière du club, avec toujours plus d'allant. Il continue comme auparavant à lui consacrer sa vie et ne compte pas les heures qu'il y passe. En reconnaissance de son œuvre, le ministère de la Jeunesse et les Sports vient de lui décerner sa médaille d'or.

Véritable mémoire d'un quartier qui s'est métamorphosé, il vit tourné vers l'avenir et entretient des rapports privilégiés avec les gens du quartier, les anciens comme les nouveaux. "Ce quartier, je le connais bien, c'est un peu mon domaine. J'ai vécu aux Aubes, aux Beaux-Arts, mais aussi à Boutonnet. Il compte près de 70 000 habitants et pourtant, c'est encore un quartier "à l'ancienne" où des liens quasi familiaux se sont tissés. Le conseil va nous permettre de faire avancer beaucoup de projets et ce n'est pas ce qui manque. Comme créer un marché par exemple. Pour cela tous les habitants du quartier seront associés, entendus et leurs doléances répercutées". César Canetta a bien l'intention de mettre la même passion qui l'anime depuis un demi siècle dans ses nouvelles fonctions. Nul doute que son esprit fédérateur lui permettra d'animer le conseil de quartier avec efficacité.

CONSEIL DE QUARTIER Port - Marianne

Président RICCI François Président du Comité de quartier du Millénaire	Défense des sinistrés de Montpellier du 19 septembre 2000	COLOMINA M. Président de l'Association des Commerçants de Richier	DEL REY M. ASPTT Omnisports
Vice-présidents DUBOST Mme Présidente de l'Association de	VIDAL Maurice Président du Comité de quartier Les Aubes/ La Pompignane	OTTAWY Serge Président de l'association de Défense contre les nuisances aériennes	MUNUERA Marc Président de l'association des locataires de la Pompignane
	MARTINEZ Sylviane Présidente du Comité de Quartier Richier/Port Marianne		



François Ricci PIONNIER ET MÉDIATEUR DANS UN QUARTIER QUI BOUGE

Quand il décide de quitter Paris dans les années 60, François Ricci, un Corse qui a passé toute sa jeunesse sur l'île de Beauté, cadre dans une entreprise américaine, choisit Montpellier pour son université, sa douceur de vivre et la proximité de la mer. Il achète une vieille propriété sur un grand terrain, aux marges Est de la ville, en pleine campagne, dans ce qui deviendra le quartier du Millénaire : pas d'eau sauf celle du puits, pas de chemin d'accès correct, pas d'éclairage. Avec son unique voisin de l'époque, il se bat pour obtenir la construction d'une route carrossable et l'arrivée de l'eau de la ville.

Quarante ans après, la ville a rejoint la campagne. François Ricci trouve que cette évolution va dans le bon sens, qu'elle est inéluctable mais il reste vigilant et se met au service des habitants du quartier pour défendre leurs intérêts.

Homme de terrain, négociateur acharné mais ouvert au dialogue, il devient président du comité de quartier du Millénaire et joue le rôle de conciliateur entre l'institution et les habitants qui lui accordent, et l'un et l'autre, leur confiance.

La priorité du nouveau président sera de réunir les membres du bureau. Son premier souhait étant de travailler avec une équipe constituée de gens motivés, loyaux, dynamiques et efficaces. Car les pistes de travail imaginées par François Ricci sont vastes : "Il faudra examiner les besoins des différents quartiers, écouter les habitants. De nouveaux lieux de rencontre seraient utiles pour que les gens autour d'activités de loisirs sportives et culturelles puissent apprendre à se connaître. Le conseil de quartier devra avoir un rôle de veille pour prévenir tout basculement dans l'insécurité. Il faut aussi que nous soyons associés aux grands projets du secteur comme l'aménagement de Parc Marianne, là aussi pour veiller au maintien d'une ville agréable, à échelle humaine."

Conseil de quartier - Port Marianne
Vote pour l'élection du président du conseil de quartier

Candidat : François RICCI, président du comité de quartier du Millénaire

ASPTT Omnisports POUR ; Association "Tramontane" convergence 34 ABSENT ; Association Centre Equestre Montpellier Grammont POUR ; Association de Défense contre les nuisances aériennes POUR ; Association de défense des habitants de la Pompignane POUR ; Association de défense des sinistrés de Montpellier du 19 septembre 2000 POUR ; Conseil syndical Marc Aurèle 2 ABSENT ; Association des Commerçants de Richier POUR ; Association des Commerçants du centre commercial de la Pompignane ABSTENTION ; Association des Locataires de la Pompignane POUR ; Comité de défense de l'environnement des quartiers Est ABSTENTION ; Comité de Quartier du Millénaire POUR ; Comité de Quartier Les Aubes/Pompignane POUR ; Comité de Quartier Pasquier/Jean Monnet POUR ; Comité de Quartier Richier/Port Marianne POUR ; Conseil Syndical du Parc de l'Académie POUR ; Conseil syndical Les Terrasses de Marianne ABSTENTION ; Foot Pompignane Juvénal POUR ; GHP POUR ; Groupement des résidents du quartier des Pélicans POUR ; Les Foulées du Millénaire POUR ; Maison de Tibériade POUR ; Montpellier Roller Club ABSENT ; Tandem club Handisport POUR

RÉUNIONS DE QUARTIER

Du 7 au 21 septembre Rencontres avec vos élus

Vendredi 7 septembre	à 18h00	Montpellier Centre Maison pour tous Voltaire
Mardi 11 septembre	à 18h00	Hôpitaux - Facultés Palais des Sports René Bougnol
Mercredi 12 septembre	à 18h00	Port Marianne Maison pour tous Pierre Azéma
Jeudi 13 septembre	à 18h00	Les Cévennes Maison pour tous Paul Emile Victor
Mardi 18 septembre	à 18h00	La Paillade Maison pour tous Léo Lagrange
Jeudi 20 septembre	à 18h00	La Croix d'Argent Maison pour tous Michel Colucci
Vendredi 21 septembre	à 18h00	Les Frères d'Arènes Maison pour tous l'Escoutaire



CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25.07.01

grammé par l'Office Public Départemental d'HLM de l'Hérault sur une partie de la Cité de la Croix d'Argent.

10. OPAH Méditerranée-Gares - Avenant n°2 relatif à la modification de la composition du comité de pilotage.

11. Agrément de candidature accordé à la société Perlongue pour l'installation de bureaux et ateliers sur la ZAC Parc 2000 (zone franche urbaine de la Paillade).

12. Port Marianne - Remise en état de navigabilité du Lez - Convention Etat / Ville relative aux études et à la conduite des procédures.

13. Zone d'Aménagement Concerté Port Marianne-Hippocrate - Approbation du Programme des équipements publics nécessaires à la viabilisation des lots A, B et D1.

14. Zone d'Aménagement Concerté Port Marianne-Hippocrate - Dossier de réalisation - Bilan de la concertation et arrêt du dossier - Mise à disposition du public.

15. Zone d'Aménagement Concerté Port Marianne-Hippocrate - La Ville accorde son agrément à la candidature du groupe OC Santé pour l'implantation d'un établissement médico-chirurgical.

16. Avenant n°2 au Contrat Grande Ville entre le département de l'Hérault et la Ville de Montpellier.

17. Conventions d'assistance à maîtrise d'ouvrage entre la Ville, la CDC et la SCET et entre la Ville, la CDC et l'OPAC-ACM auprès de l'équipe de préfiguration du GIP-GPV au 1^{er} semestre 2001 - Avenants n°1.

18 à 20. Foncier - Aménagement hydraulique de la Lironde et transparence Lez-Lironde - Acquisition de l'indivision Galzy, et des propriétés Roland et Voillot.

21. Foncier - Acquisition de la propriété Albert-Pedret, 19 av. Jean Mermoz.

22. Foncier - Recalibrage de la Lironde - Acquisition du demi-lit au droit de la propriété Leib.

23 à 25. Foncier - Déclassement

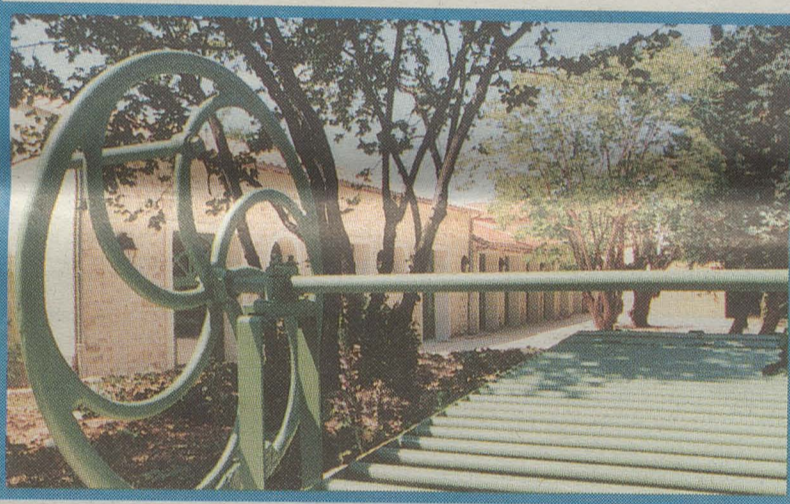
du domaine public communal d'un délaissé de voirie rue des Passerines, d'une partie de la rue de la Rauze et de la rue Henri Sellier.

26. Foncier - Mise à l'alignement de l'avenue de Nîmes - Cession S.C.I. Pépin Bataglia.

27. Foncier - Transfert d'office dans le domaine public communal des voies privées et équipements annexes du lotissement "Le Mas du Vigan" : rue des Bougainvillées, rue des Hibiscus et place du Vigan.

28. Foncier - Droit de préemption urbain concernant la propriété de l'Union Nationale des Associations Culturelles de l'Eglise Réformée - 21, av. de Maurin - Convention Ville / District et TAM.

29 à 36. Rapport des administrateurs au conseil municipal concernant le CEEL Cap Alpha, la SAEM Le Corum (affaire 30 + affaire 31 : modification de



Affaire 138. Les trois salles de réunion du Domaine de la Pompignane vont être rénovées.

l'objet social), la SEMFIM, la Société Héraultaise d'Economie Mixte de Construction, la SOMIMON, TAM et la SERM.

37 à 45. Comptes rendus annuels à la collectivité concernant les opérations suivantes: zone d'aménagement concerté d'Antigone, Echelles de la Ville, aménagement de la place Dionysos, zone d'aménagement concerté Port Marianne-Consuls de Mer, zone d'aménagement concerté Port Marianne-Richter, Port Marianne-Avenue de la Mer, zone d'aménagement concerté Port Marianne-Jardins de la Lironde et zone d'aménagement concerté Port Marianne-Portes de la Méditerranée.

46. Port Marianne - Secteur Vauguères-Cavalade - Mandat d'études - Bilan de clôture.

47. Zone d'aménagement concerté Port Marianne-Blaise Pascal - Concession d'aménagement - Compte rendu annuel à la collectivité.

48. ZAC Port Marianne-Blaise Pascal - Mandat d'infrastructures primaires - Bilan de clôture.

49 à 61. Comptes rendus annuels à la collectivité concernant les opérations suivantes: Port Marianne, urbanisation des quartiers à l'Est du Lez, quartier des Berges du Lez, Port Jacques Cœur, Boulevard urbain C10, boulevard Pénélope, avenue Pierre Mendès-France, Aménagements des infrastructures hydrauliques du Negue Cats, ZAC Saint Charles, ZAC de Malbosc, ZAC La Fontaine, ZAC du Lac des Garrigues et ZAC Jardin aux Pivoines.

62. ZAC Clémenceau-Balard - Mandat d'études pré-opérationnelles d'aménagement - Bilan de clôture.

vrages de Jacques Lugand sur Montpellier et tableau "Portrait de femme de profil" de Jean-Désiré Bascoles, donnés par Mlle Lugand) et demande de subventions au F.R.A.M. pour l'acquisition de différentes œuvres : un tableau de Jean-Pierre Pincemin, un tableau de Jacques Stella ("La sainte famille avec Saint-Jean Baptiste) et un ensemble rare de 6 dessins d'Antoine-Laurent de Castellan.

71. Affaires culturelles - Demande de subvention auprès de la D.R.A.C. pour le service éducatif du Musée Fabre qui conduit différentes actions au profit des scolaires : visites guidées, ateliers-visites, séances de cinéma, de contes, documents pédagogiques...

72. Gestion de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt conclu auprès de la banque Auxilip.

73. Rapport sur la dotation solidarité urbaine (DSU : 33 658 257 F attribués à la Ville en 2000) - Au titre de l'exercice 2000, les actions de développement social urbain mises en œuvre par la Ville s'élèvent à 779,1 MF, financées à hauteur de 78,9% par le budget communal, 4,6% par la DSU et 16,5% par d'autres ressources.

74. Budget supplémentaire 2001. Le budget général s'équilibre en recettes et dépenses à 111 040 513, 28 F pour la section de fonctionnement et à 970 868 998,26 F pour la section d'investissement. Budget annexe de l'eau : 7 687 746,52 F en dépenses et recettes pour la section de fonctionnement et 9 804 421,50 F pour la section d'investissement. Budget annexe : lotissement municipal : 5 153 284,25 F en fonctionnement et 3 620 000,00 F en investissement.

75. Affectation de subventions: association 2000 des locataires de Toumezy (1000 F), association Défense des locataires HLM 34 (2000F), ATD Quart Monde (2000 F), Mouvement du Nid (5000 F), Habitat et Humanisme (5000 F), Envie (15 000 F), Aide aux parents d'enfants victimes (3000 F), Action Urgence Internationale (5000 F), Montpellier Echecs (25 000 F), Association Balhazar (43 600 F), Association Tambour Battant (3700 F), Epidauré (29 000 F), Association Arpèges (21 65 F), Festival International Cinéma Méditerranéen Jeune Public (35

000 F), ADDM (20 000 F), Football Club Figuerolles Gely (5000 F), Montpellier Echecs (2000 F), Club Sportif Bouliste (4000 F), MUC Natation (17 000 F), La Belle Vie (1000F), Comité de quartier Richier-Port Marianne (3000 F), Association des Français Libres de l'Hérault (5000 F), Comité de quartier Gare / Rondelet Berthelot (2000 F), Comité de quartier Anciens Combattants 2^e Génération (2000 F), Karpédium (1500 F), Association Essor (5000 F), Association A.R.D.I. (12 000F), Association Guides de France (5000 F), Association A.S.C.P. 92 (15 000 F), O.C.C.E. Paul Painlevé (1470F), Francis Garnier (546F), Lamartine (1260 F), Jean Macé (630 F), Denis Diderot (882 F), Charles Dickens (882 F), Voltaire II (3150 F), Winston Churchill (945 F), Victor Schoelcher (399 F), Berthe Morizot (1470 F), Paul Bert (1029 F), Gallilée (840 F), Jeanne Deroin (588 F), Blaise Pascal (315 F), Dante Alighieri (336 F), Association Renaissance Développement et Insertion (15 000 F).

76. ACM (Office Public d'Aménagement et de Construction de Montpellier) - Résidence Gènes 1 - Quartier de la Paillade - Réhabilitation de 105 logements - Emprunt PALULOS de 6 400 000 F - Garantie de la Ville.

77. ACM - Construction de la résidence "Le Somail" - Avenue de Heidelberg - Emprunt PLACD de 6 005 284 F - Garantie de la Ville.

78. ACM - Construction de 16 logements à la résidence Le Somail - Emprunt PLA-I de 2 900 000 F pour 7 logements, emprunt PLUS de 3 500 000 F pour 9 logements - Garantie de la Ville - DCM n°47 et 48 du 11 janvier 2001 - Annulation.

79. ACM - Construction de 4 logements à la résidence Le Verrochio, rue de la Galéra - Emprunt PLA-I complémentaire de 100 000 F - Garantie de la Ville.

80. ACM - Garantie d'emprunts - DCM n° 41, 50 et 51 du 11 janvier 2001 - DCM n° 31 et 32 du 20 décembre 1999 - Avenant.

81. Convention entre la Ville et la SNCF pour l'aménagement de la gare routière.

82. Réseau montpelliérain de chaleur et de froid - Contrat de concession du service de distribution publique d'énergie calorifique - Avenant.

83. Mise à disposition gratuite de bâtiments et de véhicules à la régie municipale d'exploitation du service des Maisons pour tous - Avenant n°2.

84 à 105. Fixation des tarifs pour différentes prestations ou services municipaux : les photocopies de documents administratifs, les archives municipales, la bibliothèque municipale, le Musée Fabre, la Direction de la Communication, l'accueil permanent et temporaire dans les crèches collectives, familiales et les jardins d'enfants, le centre de loisirs municipal Astérix, la carte Eté Jeunes, les stages petites vacances, les installations sportives, les prestations informatiques de la Direction Informatique et Graphique, les Affaires civiles, militaires et funéraires, les affaires commerciales, la communication de la liste électorale, la désinfection, la dératification et la désinfectisation, la Maison des Rapatriés, le service réceptions protocole (location de matériel et de salles, cautionnement), la fourniture de plans et de données géographiques ou alphanumériques issus du système d'informations géographiques, l'occupation de l'espace urbain, les espaces verts, la ferme pédagogique du parc de Lunaret et le stationnement sur voirie.

106. Enfance - Halte garderie "La Maison des enfants" - Action pilote partenariale Ville de Montpellier / Département de l'Hérault - Convention Ville / Conseil général - Reconstitution expresse de la convention existante.

107. Enseignement - Association Régionale des Œuvres Educatives et de Vacances de l'Education Nationale - Avis favorable accordé à la demande de mise à disposition provisoire d'une classe à l'école maternelle Jean-Jacques Rousseau.

108. Permis de démolir le bâtiment de l'école Calendreta Dau Clapas dont la remise en état n'est pas envisageable.

109. Enseignement - Centre de loisirs sans hébergement - Nouvelles conventions de prestations de service.

110. Enseignement - Pour les années 2001 à 2004, quatre nouveaux quartiers (et douze écoles) sont proposés pour

participer aux conseils municipaux d'enfants : Croix d'Argent, La Paillade, Montpellier Centre/Hôpitaux-Facultés et Cévennes.

111. Enseignement - Appel à candidature, composition de la commission et demandes de subventions pour la construction d'une école élémentaire dans le quartier des beaux arts, à l'angle de la rue Substantion et de la nouvelle rue Yehudi Menuhin.

112. Enseignement - Mise à disposition de l'Education Nationale d'un logement vacant à l'école Heidelberg.

113. Sports - Création d'un boulo-drome couvert dans le quartier Paul Valéry (rue du Pas du Loup) - demande de subvention.

114. Sports - Création d'un gymnase dénommé Mireille Bessière dans le quartier Port Marianne - Désignation du maître d'œuvre : cabinet d'architectes Fontes / Durand.

115. Sports - Réfection de l'aire de jeu en gazon synthétique du terrain n° 5 à Grammont.

116. Convention d'autorisation d'occupation temporaire des installations du stade Philippiès et du gymnase Achille entre la Ville et l'Université Montpellier I.

117. Convention d'autorisation d'occupation temporaire des installations de nouveaux faisceaux hertziens sur le château d'eau Croix d'Argent et l'Université Montpellier I.

118. Désignation des représentants de l'administration habilités à siéger au Comité d'Hygiène et de Sécurité : Mme Mandroux-Colas, M. Fleurence, Mme Weill, M. Moralès, M. Passet, Mme Ruban, M. Fabre, Mme Blanc (titulaires), Mme Bégin, M. Vignal, Mme Capuozzi-Boualam, M. Talvat, M. Dean, Mme Bhiri, Mme Deloncle, Mme Zannettiacci (suppléants).

119. Personnel municipal - Modification du tableau des effectifs.

120. Personnel municipal - Création d'un poste d'attaché territorial - Recrutement d'un chargé de communication contractuel.

121. Personnel municipal - Création d'un poste d'ingénieur subdivisionnaire chargé des fonctions de régisseur tech-

nique au planétarium Gallilée.

122. Personnel municipal - Recrutement de collaborateur de cabinet.

123. Personnel municipal - Régime indemnitaire - Additif - Actualisation.

124. Personnel municipal - Utilisation et affectation des véhicules.

125. L'installation de la climatisation va être réalisée dans le gymnase du Peyrou par la société Javel, titulaire du marché.

126. Affaire retirée.

127. Télécommunications - Avenant n°2 à la convention Ville / SFR pour l'installation de nouveaux faisceaux hertziens sur le château d'eau Croix d'Argent.

128. District de l'Agglomération de Montpellier - Travaux de voirie et de régulation de trafic pour le réseau de transports en commun - Tranche 2001-2002 - Contrat de maîtrise d'œuvre District / Ville.

129. Marché de collecte et de nettoyage général de la Ville - Lot n° 1 - Le marché a été attribué à la Société Méditerranéenne de Nettoyement, conformément au choix de la commission d'appel d'offres réunie le 3 juillet 2001 (durée du marché : 5 ans / montant annuel : 18 436 002,15 euros HT).

130. Lancement d'un appel d'offres ouvert pour le contrôle, la maintenance et la création des équipements publics de défense incendie, de puisage et de lavage.

131. Service des eaux - RD 132

Affaire 3

Vœu du Conseil Municipal pour la réouverture rapide du Jardin des Plantes

"Créé par Richer de Belleval en 1593, le jardin des plantes de Montpellier figure parmi les plus vieux d'Europe et il est le plus ancien des jardins botaniques de France. A ce titre, il est internationalement reconnu. Il a contribué à la formation de générations de médecins et de pharmaciens et il constitue, sur les plans historique, culturel et touristique, un élément essentiel du patrimoine de notre ville. Depuis la visite, il y a quelques mois, de la commission départementale de sécurité et de lavis défavorable qu'elle a émis, le jardin des plantes a été fermé par son propriétaire, l'Université Montpellier I. Le Conseil municipal tient à souligner l'importance qu'il attache à la réouverture rapide, au moins partielle dans un premier temps, du jardin des plantes et demande que l'Etat et l'Université Montpellier I prennent sans délai, toute décision utile à ce sujet et l'en tiennent informé."

Vote
Pour : 47 voix
Réfus de prendre part au vote : 13 voix (RPR - UDF - SE)

- Rue François Joseph Gossec

- Déplacement réseau eau potable - Convention de réalisation.

132. Service des eaux - Transfert du marché n° 874, rue du Château Bon, de SNC Beugnet à Mazza SNC.

133. Marché négocié avec la société Gertrude concernant l'adaptation du système Pétrarque pour prise en compte des rames de 40 mètres et des extensions de la première ligne de tramway.

134. Convention Ville / District concernant des compléments d'équipements pour la première ligne de tramway.

135. Appel d'offres ouvert concernant l'aménagement en boulevard urbain du tronçon de la route de Lavérune (RD5) compris entre le rond point Paul Fajon et le rond point Saint-Exupéry.

136. Appel d'offres ouvert pour l'entretien des espaces verts.

137. Espaces verts - Jardin des potiers - Avenant n° 1 au marché n° 852 A1 Ville / Entreprise Bec.

138. Appel d'offres ouvert concernant la rénovation des trois salles de réunion du domaine de la Pompignane.

139. Vidéo-surveillance urbaine - Convention sur le transfert d'images du Centre de Superviseur Urbain au centre d'information et de commandement de l'hôtel de police et implantation de nouvelles caméras.

140. Règlement intérieur du Conseil Municipal.

agenda

"Les nuits de l'humour"

après le succès de la "Semaine de l'humour", en mai 2001, le théâtre Lakanal organise dès la rentrée "les nuits de l'humour", parrainées par Gustave Parking qui se produira en ouverture les 6, 7 et 8 septembre à 21h. d'autres artistes suivront, tels que Gautier Fourcade ("Je suis un arbre", du 12 au 15 septembre), Choc Frontal (nouveau spectacle, du 19 au 22 septembre), Lily Boulogne ("La petite boutique du prêt à penser", du 26 au 30 septembre) et La Crevette d'acier (théâtre musical, du 3 au 7 octobre).

Informations : théâtre Lakanal, 17, rue Ferdinand Fabre. Tél. : 04 67 02 85 25. www.theatre-lakanal.com

Lakanal
NUITS DE L'HUMOUR
PARRAINÉ PAR GUSTAVE PARKING
Du jou. 6 septembre au dim. 7 octobre
GAUTHIER FOURCADE
du jeu. 12 au ven. 15 sept
CHOC FRONTAL
du ven. 19 au dim. 22 sept
LILY BOULOGNE
du ven. 26 au dim. 30 sept
LA CREVETTE D'ACIER
du jeu. 3 au ven. 7 oct.

La Comédie du livre en chiffres

la Comédie du livre 2001 qui s'est déroulée les 18, 19 et 20 mai derniers a enregistré 100 000 visiteurs. Le nombre de livres vendus par les librairies à cette occasion - entre 9000 et 10 000 exemplaires au total - est conforme à la moyenne des ventes pour ce type de manifestation, à savoir un livre vendu pour dix visiteurs environ. La plupart des libraires ont constaté, par rapport à la précédente édition, une augmentation du chiffre d'affaires pouvant aller, pour certains d'entre eux, jusqu'à 50%. La librairie Sauramps, par exemple, a vendu 3000 livres (soit 30% d'augmentation par rapport au chiffre d'affaires 2000) alors que la librairie Molière a pour sa part vendu 1500 livres. Enfin, il est à signaler que 7000 personnes environ (et 1000 enfants) ont participé aux différentes animations, aux débats, en particulier aux grands débats animés par Philippe Lapousterle, délégué général de la manifestation.



L'Orchestre de Bratislava à Montpellier

l'Orchestre de Chambre de Bratislava (Slovaquie), dirigé par Achim Koj, donnera un concert le 8 octobre, à 21h, en la Cathédrale Saint Pierre de Montpellier.

Au programme : Vivaldi, Mozart, Rossini, Weber, Verdi, Saint-Saëns, Rimski-Korsakov...

Location sur place le soir du concert à partir de 20h.



Les Expos à la Salle St Ravy :

la galerie municipale de la Salle St-Ravy, poursuit sa programmation d'artistes : après les graffs sur boards du Festival Attitude, Christiane Bastide (10 au 23 septembre), Jocelyne Augry (24 septembre au 7 octobre) et Bruno Danjoux (8 au 21 octobre) se relayeront pour présenter l'exposition de leurs peintures.

Info : 04 67 34 59 76

6 octobre 2001

Journée d'accueil des Nouveaux Montpelliérains

Comme chaque année, la Ville de Montpellier propose une journée d'accueil pour les personnes nouvellement installées à Montpellier afin de leur présenter la ville et ses services. Elle aura lieu le samedi 6 octobre 2001. Au programme de la rencontre, une visite guidée de la ville est organisée le matin avec les guides de l'Office de Tourisme de la région de Montpellier. En fin de matinée, les participants sont accueillis par le Député-Maire qui leur présentera l'équipe municipale et ses nouveaux projets. Ils auront également à leur disposition tous les documents et renseignements pratiques sur la ville, les services municipaux et les organismes culturels.

Pour participer à cette journée (gratuite), il est nécessaire de s'inscrire auprès de l'Office de Tourisme de Montpellier (Place de la Comédie) :
Tél : 04 67 60 60 60

Octobre - novembre - décembre 01 Montpellier danse

dominique Bagouet/Christian Bourgaud : F. et Stein Ré-interprétation (24 octobre, 20h45, Chai du Terral à St Jean de Védas), Ricardo Franco : Flamenco !!! (13 et 14 novembre, 20h30, Opéra Berlioz), Mathilde Monnier : Les lieux de là (28 au 30 novembre, 20h45, Théâtre de Grammont), Michèle Murray : Etres Vus (13 et 14 décembre, 20h30, studio Bagouet), Lila Greene : L'heure où on ne savait rien (20 au 22 décembre, terrasse du Corum).

Renseignements : 04 67 60 83 60. Ouverture des locations à partir du 10 septembre 2001.

23^e festival international cinéma méditerranéen



26 oct ■ 3 nov 2001

26 octobre - 3 novembre 2001

23^e Festival International Cinéma méditerranéen Montpellier

Plus que jamais, le cinéma méditerranéen est à l'ordre du jour. On a notamment pu l'observer cette année à Cannes où bon nombre de réalisateurs ayant fait leurs débuts à Montpellier se sont retrouvés dans les diverses sections officielles.

Que ce soit Gjergj Xhuvani (Albanie) dont *Business funéraire* avait obtenu le Grand Prix du court métrage de Montpellier en 1999, Marc Recha (Espagne) dont les premiers films *La Maglana* et *Le Ciel* monte avaient été découverts à Montpellier, ou Giorgos Zafiris (Grèce) dont *Ismael* avait remporté le Prix Canal+ à Montpellier en 1994, ou encore Khaled Ghorbal (Tunisie), prix CICA avec *Fatma* et dont *Elu* avait été révélé au 20^e festival en 1998, ou, pour finir, les nombreux italiens qui sont autant d'habituels de Montpellier, force est de constater que le travail de découverte et de mise en avant de nouveaux talents porte ses fruits au fil du temps.

Ce travail sera amplifié en 2001 grâce à une nouveauté : l'introduction du documentaire dans les compétitions. Avec le prix Ulysse qui viendra récompenser la meilleure œuvre de cinquante minutes ou plus, le festival va s'ouvrir plus largement encore sur la Méditerranée, le documentaire étant dans cette région l'un des viviers de création les plus prometteurs.

La section phare du festival restera donc celle des compétitions avec la découverte des productions récentes et des avant-premières, sans oublier les hommages et la rétrospective pour une 23^e édition qui s'annonce encore une fois riche en nouveautés.

Actualité de la Méditerranée :
les compétitions (22 longs métrages, 30 courts métrages, 12 documentaires, 6 avant-premières et soirées spéciales)

Sélection officielle
10 longs métrages et 15 à 20 courts métrages en compétition.

Documentaire
9 à 12 films en compétition dans le cadre du Prix Ulysse du documentaire méditerranéen.

Bourse d'aide au développement
10 à 12 projets de longs métrages examinés par un jury international.

Rétrospective, hommages
Plus de 50 longs métrages.

Italie : rétrospective Vittorio Gassman - **Espagne :** hommage à Gonzalo Suarez - **Turquie :** hommage à Atif Yilmaz - **Tunisie :** 20 ans de caméra tunisienne - **Une nuit en enfer :** avec Jess Franco / **Stage classes "L" cinéma-audiovisuel :** Jean Vigo.

Cinéma Méditerranéen Montpellier, 78 avenue du Pirée, 34000 Montpellier. Tél. : 04 99 13 73 73. www.cinemed.tm.fr

Orchestre National de Montpellier Languedoc-Roussillon

à côté d'illustres figures telles que Brahms, Beethoven, Wagner, Mozart ou Mahler, apparaissent des noms aussi attirants que Britten, Nielsen ou MacDowell dans cette saison 2001 / 2002 de l'Orchestre National de Montpellier que l'on doit au trio que forment désormais René Koering, nommé Surintendant de la musique, Friedemann Layer, Directeur musical et Philippe Grison, Directeur délégué. Une saison riche où la musique symphonique la plus dense comme la 9^e de Mahler rencontrera la délicatesse du Quatuor Prazak et le raffinement du claveciniste Trevor Pinnock, où le rire de H.K. Grüber succédera aux larmes du Chant de la terre.

Informations, abonnements, réservations : 04 67 616 616. Site Internet : www.orchestre-montpellier.com



Théâtre des treize Vents

24 spectacles, 2 festivals (Oktober / Oktober bis et Saperlipopette, voilà Enfantillages), des levers de rideau, des créations, l'opportunité de voir ou de revoir Les trois sœurs de Tchekhov dans la mise en scène de Jean-Claude Fall, le triptyque de Jean-Marc Bourg créé au Festival d'Avignon 2001, Ulyssinbad de Xénia Kalogeropoulou pour les enfants et leurs parents... La saison 2001 / 2002 du Théâtre des treize Vents s'annonce une nouvelle fois riche de découvertes et de surprises, pour le plus grand bonheur des amoureux du théâtre.

Théâtre des treize Vents, Domaine de Grammont, 34965 Montpellier cedex 2. Locations, réservations : 04 67 60 05 45.



Opéras de Montpellier

rené Koering, Surintendant de la musique, Christoph Seufferlé, Directeur délégué et Friedemann Layer, Directeur musical, ont concocté une saison 2001-2002 particulièrement riche par la qualité et la diversité des œuvres proposées. Tous les stades du théâtre musical sont présents dans cette programmation en forme de parcours historique qui fera voyager les amoureux de l'Opéra à travers les époques et les styles : les prémisses (Didone), le grand Baroque de Haendel (Rinaldo), le classicisme (Don Giovanni), le bel canto de Donizetti, le romantisme (Marion Delorme), le verisme italien, l'impressionnisme français...

Location, abonnements : 04 67 60 19 99. Adresse Internet : www.opera-montpellier.com

Le nouveau marché méditerranéen de l'Esplanade-Comédie

Horaires d'ouverture du marché
du 1^{er} septembre au 30 juin

du lundi au jeudi de 7h30 à 14h00
vendredi et samedi de 7h30 à 19h00



MONTPELLIER en Images



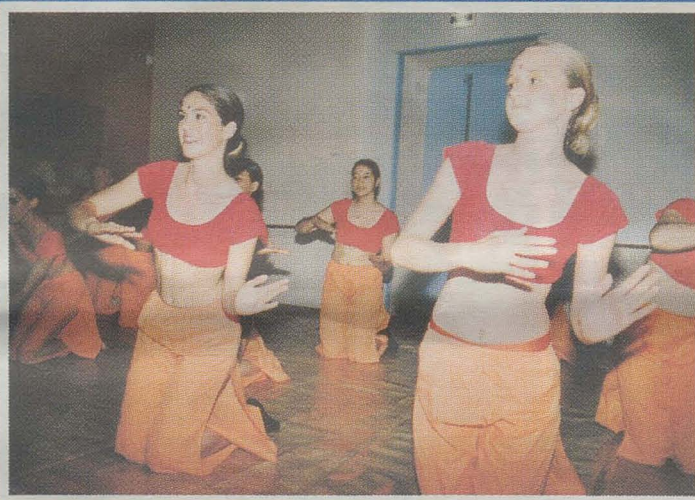
Du 9 au 12 mai

Une délégation d'élus montpelliérains a été invitée à participer, au mois de mai dernier, aux Assises annuelles des municipalités du Québec. Sur notre photo (de gauche à droite) : Gilles Maurel, Michel Guibal, adjoint au maire délégué à l'urbanisme, Pierre Bourque, maire de Montréal, Georges Frêche, député-maire de Montpellier, Denise Larouche, membre du comité exécutif de Montréal, Bernard Fabre, adjoint au maire délégué aux relations internationales et Paolo Tamburello, membre du comité exécutif de Montréal.



19 mai

De nombreux ados du quartier ont participé à la fête organisée au parc Rimbaud par les Maisons pour tous Pierre Azéma et George Sand ainsi que par le comité de quartier Aubes - Pompignane et les associations de locataires.



30 mai

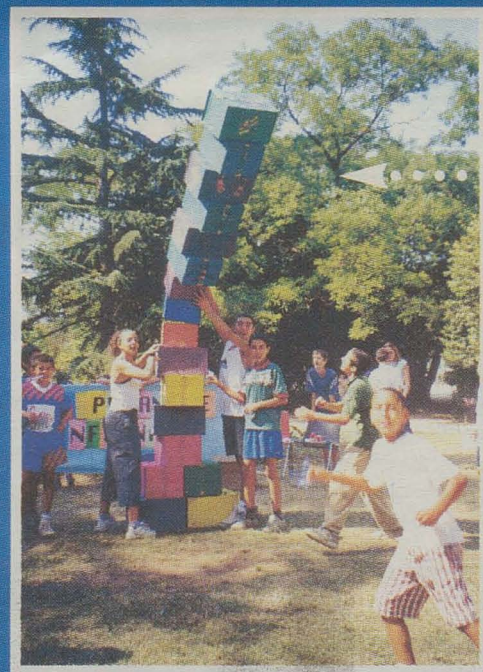
Organisé par les Maisons pour tous, le premier "Festival de la création" a rassemblé 120 jeunes des différents quartiers de Montpellier autour d'activités aussi diverses que la danse, le théâtre, le chant, la musique, le sport...

Au programme également, une pièce de théâtre produite par le Club Age d'Or du Lac, des Hauts de Massane, et par les jeunes de la Maison pour tous Georges Brassens.



3 juin

Remise de prix à l'occasion de la fête de quartier organisée à la Maison pour tous Antoine de Saint-Exupéry. On reconnaît notamment, auprès des jeunes du quartier, Mme Malzac, présidente du comité de quartier Recambale ouest et Hélène Mandroux-Colas, première adjointe au maire.



23 juin

Plus de 400 personnes ont participé, dans les jardins de la Maison pour tous Michel Colucci, à la fête de quartier organisée avec le concours des associations du quartier de Bagatelle.





23 juin

Inauguration du skate-park de la Paillade et de la rampe réalisée par de jeunes Montpelliérains dans le cadre du chantier d'insertion piloté par l'Office Départemental des Sports de l'Hérault (ODSH) avec l'association "Passerelle". Cette action, inscrite dans le volet Insertion Emploi du Contrat de Ville, a été financée par la Direction Départementale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, le PLIE, le Conseil Général et l'ODSH.



23 juin

Inauguration du terrain de beach volley réalisé par la Ville à proximité du gymnase des beaux arts. Sur notre photo, aux côtés de Georges Frêche et des nombreux sportifs du club, on peut notamment reconnaître Sophie Boniface-Pascal, adjointe déléguée aux sports et César Canetta, président de l'ASBAM (Association Sportive des Beaux Arts de Montpellier), club qui héberge les titulaires de l'équipe de France 2 et 3 de beach volley.



30 juin

Dans le cadre du programme d'aménagement d'ensemble "Richemont - Marquerose", la Ville a procédé au réaménagement de la rue de Marquerose (pour le tronçon compris entre la rue des Passerines et la rue Pierre Corneille) et de la rue Pierre Corneille jusqu'au droit du lotissement "Le Clos Corneille". Ces travaux, d'un montant de 4,59 MF, ont été inaugurés par Louis Pouget, adjoint au maire délégué aux services techniques, en compagnie d'élus de la Ville - Ghislaine Bégin et Christophe Moralès, conseillers municipaux, Gilbert Roseau, conseiller municipal, député - aux côtés desquels on reconnaît notamment M. Dautheribes et M. Fargier (comité de quartier Croix d'Argent / Sabines).



13 juillet - 1^{er} Août

Avec plus de 82.000 spectateurs le festival de Radio France a connu un record d'affluence. Succès inégalé aussi pour les Rencontres de Pétrarque (photos ci-contre) qui avaient pris comme thématique cette année "La République"



6 juillet

Fortement endommagée par la tempête du 19 septembre 2000, l'aire de jeux de la guinguette du Père Louis a été totalement réhabilitée par la Ville (montant total de l'opération : 260 000 F). Les travaux, terminés fin mars 2001, ont été inaugurés par Jean-Louis Roumégas, adjoint au maire délégué à l'environnement et aux espaces verts et Philippe Saurel, adjoint au maire et conseiller général.



28 juin

Catherine Tasca, ministre de la Culture et de la communication, a assisté à l'ouverture du 21^e Festival International Montpellier Danse. On la voit sur notre photo en compagnie de Georges Frêche, d'Henri Talvat, adjoint délégué à la vie culturelle, et de Jean-Paul Montanari, directeur du festival.



23 juin

Les Transports de l'agglomération de Montpellier (TaM) ont inauguré de nouveaux locaux rue Maguelone, où est désormais installé le service TaM Vélo (location de vélos et de tandems), ainsi que dans le quartier de la Paillade où une agence commerciale a ouvert ses portes sur le Grand Mail. Sur notre photo, aux côtés de Georges Frêche : André Vézinhel, président du Conseil Général de l'Hérault, Christophe Moralès, président de TaM, Christiane Fourteau, adjointe au maire, ainsi que Magali Couvert et Robert Subra, conseillers municipaux.



3 juillet

Juliette Veyer - sur notre photo en compagnie de Philippe Saurel, adjoint au maire délégué à la solidarité - a fêté ses 100 ans au club Luis Mariano.



6 juillet

Avant d'assister à titre privé au ballet de Jiri Kyllian dans le cadre du Festival Montpellier Danse, le Premier ministre Lionel Jospin a été reçu par Georges Frêche au domaine de Méric.



30 juin

Louis Pouget, adjoint au maire et président d'ACM, accompagné d'élus de la Ville - notamment Christiane Fourteau, adjointe au maire, ainsi que Françoise d'Abunto et Ghislaine Bégin, conseillères municipales - a procédé, en présence des résidents, à l'inauguration de deux nouveaux ensembles immobiliers : "Le Viognier", avenue du Père Soulas et "Les maisons de la Croix Verte" dans le parc Euromédecine.



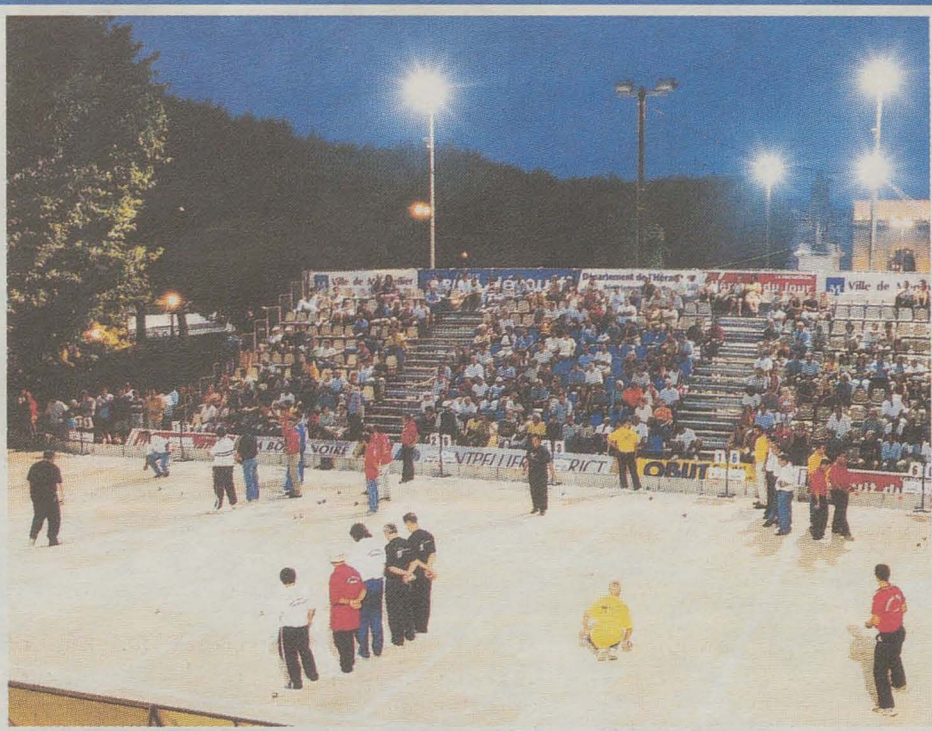
10 juillet

Réunion de concertation, en mairie, pour la deuxième ligne de tramway. Les prochaines réunions auront lieu les 11, 13 et 14 septembre (cf lieu et heures page édito)



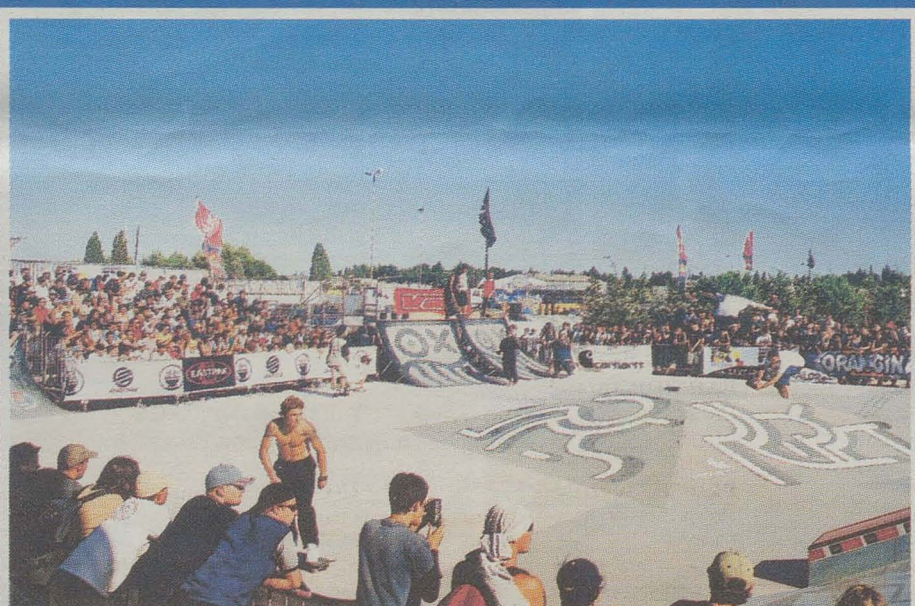
12 juillet

Laurent Fabius, ministre de l'Economie, des finances et de l'industrie, a fait étape à Montpellier dans le cadre du "tour de France de l'euro". Il a été reçu en mairie par Georges Frêche.



Du 27 juillet au 30 juillet

La 11^e édition de la Comédie de la Pétanque s'est déroulée sur la place royale du Peyrou. Les Maisons pour tous ont cette année encore participé à la manifestation. C'est le 24 juillet que s'est déroulé à la Maison pour tous Marcel Pagnol - en présence de Christiane Fourteau, adjointe déléguée aux Maisons pour tous - le tirage au sort des équipes sélectionnées pour le tournoi des Maisons pour tous dont les vainqueurs ont été félicités par Sophie Boniface-Pascal, adjointe déléguée aux sports dans la ville.



31 juillet

Le député-maire Georges Frêche, accompagné par de nombreux élus du conseil municipal, a déposé une gerbe devant la statue de Jean Jaurès, assassiné le 31 juillet 1914.



Du 1^{er} au 5 août

Skateboard, bmx, roller, breakdance, concerts... Attitude 2001, 11^e édition du Festival montpellierain des cultures urbaines (organisé par l'association Attitude) a rassemblé 9000 jeunes sur le site de Grammont.